

CCES PRPGD
du 1^{er} décembre 2017

PLAN D' ACTIONS

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Validation du programme d'actions
et présentation des actions prioritaires



Un plan d'actions régional évolutif

- **Écriture du plan d'actions finalisée pour mai 2018**
- **Caractère évolutif** du plan d'actions
 - Prise en compte de la feuille de route nationale EC
 - Intégration progressive dans les conventions de partenariats annuelles
 - Intégration progressive dans les politiques publiques de la Région

- **Travail de priorisation des actions**

(en fonction de l'attente des acteurs, de la dynamique déjà en place, de l'avancée des discussions avec les partenaires)

- **Présentation des 10 fiches actions prioritaires (formulation, description et parties prenantes)**
- **Présentation des autres actions à la CCES de mai 2018**



- **Publication de la feuille de route nationale** : mars 2018
- **Un comité de pilotage** :
sous l'égide de M. le ministre d'État et de Mme la secrétaire d'État
- **3 réunions du comité de pilotage** :
 - 24 octobre : lancement
 - 18 décembre : présentation du retour des ateliers et des contributions diverses
 - 15 février : présentation du projet de feuille de route



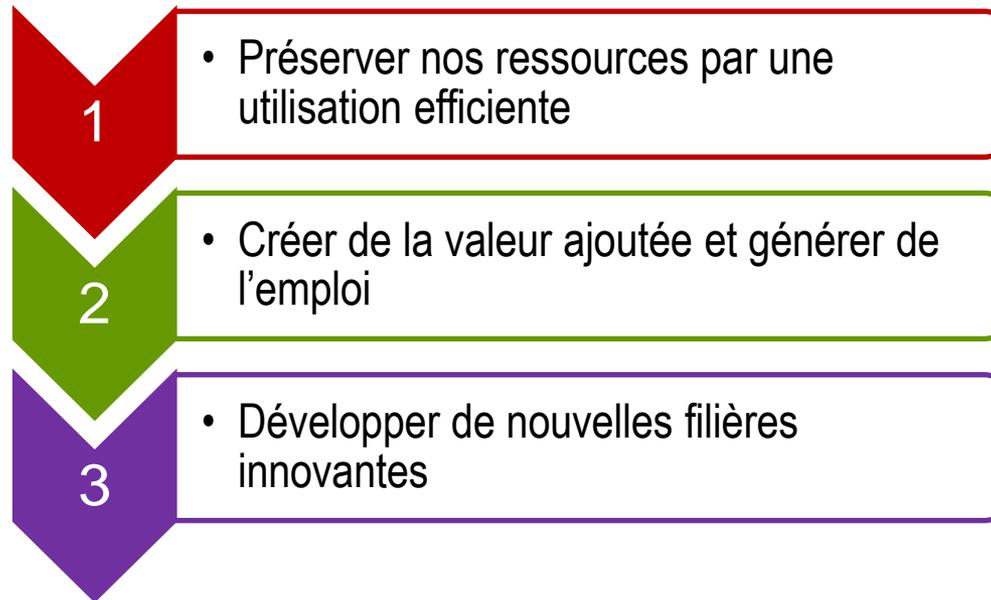
Les processus participatifs

- **Une plateforme de consultation pour tous :** www.consultation-economie-circulaire.gouv.fr
- **Des ateliers de travail en co-construction**
 - Participation de Jean-Michel Buf à l'atelier 1
 - Une contribution écrite de Régions de France en préparation

4 ateliers pour élaborer des solutions avec l'ensemble des parties prenantes

- 1** Économie circulaire et territoires : comment recycler 65 % des déchets et diminuer de moitié la mise en décharge en 2025 ?
(tri à la source des biodéchets et recyclage des déchets du BTP, tarification incitative et fiscalité locale, mobilisation et animation des territoires (suites des TZDZG, mobilisation des PME, accompagnement du développement de l'ESS))
- 2** Plastiques et économie circulaire : viser le recyclage de 100 % des plastiques en 2025
(collecte et le tri des plastiques, mobiliser les filières et les outils d'accompagnement des entreprises pour augmenter l'incorporation de matériaux issus du recyclage dans les produits, repenser l'usage des plastiques, quelle nouvelle économie des plastiques, quelles actions contre les déchets marins)
- 3** Consommation et production durables
(information du consommateur, durée de vie des produits, lutte contre l'obsolescence programmée, réemploi/réparation, incorporation de matériaux recyclés dans les produits, éco modulation dans les filières REP, ressources et approvisionnement durable, écoconception)
- 4** Instruments économiques, fiscalité, financement

Les enjeux retenus pour le plan d'actions régional

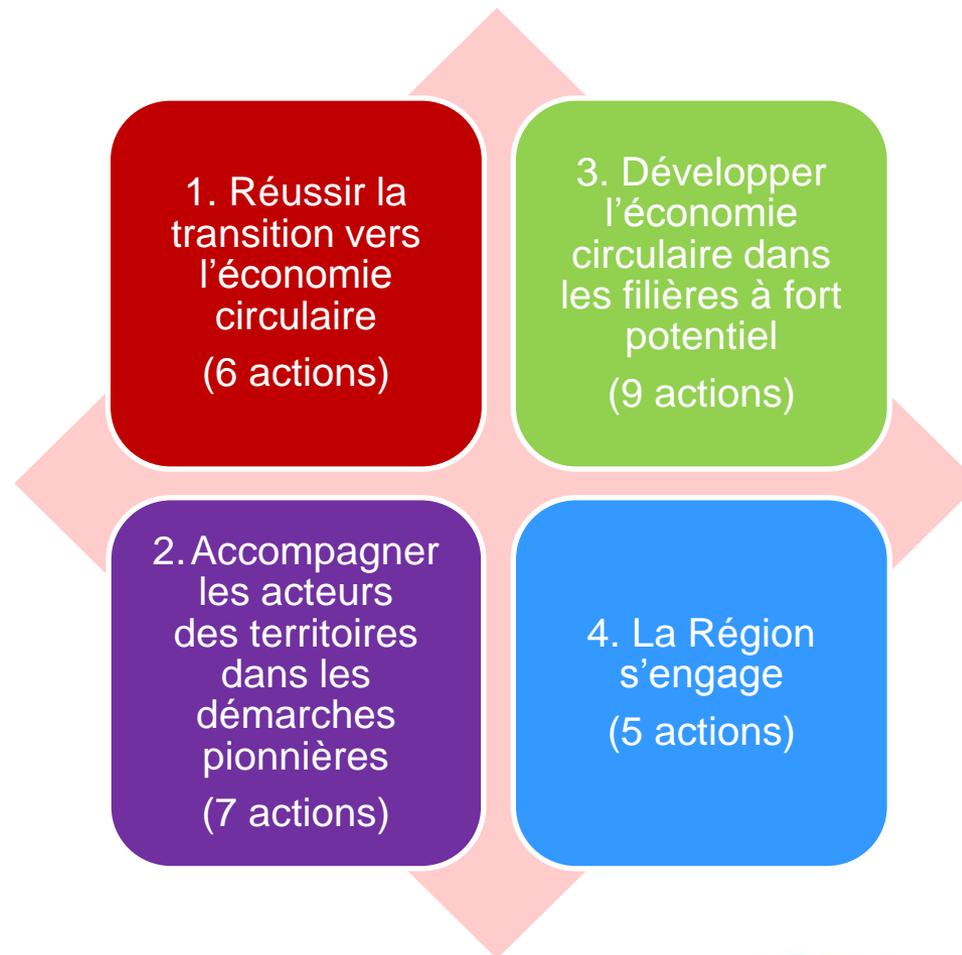


avec une action volontariste
sur les 3 grands domaines
et les 7 piliers de
l'économie circulaire

l'esprit grand ouvert



Les 4 axes stratégiques du plan d'actions



l'esprit grand ouvert



Région
PAYS DE LA LOIRE

Les axes stratégiques et actions du PAEC

I. Réussir la transition vers l'EC

- 1 Assurer une gouvernance partagée
- 2 Développer la mise en réseau des acteurs
- 3 Intégrer l'EC dans les formations professionnelles
- 4 Mettre en œuvre un observatoire des ressources
- 5 Intégrer l'EC dans l'achat public et privé
- 6 Sensibiliser le grand public à son rôle de consomm'acteur

II. Accompagner les acteurs des territoires dans les démarches pionnières

- 7 Utiliser la palette d'outils existants
- 8 Susciter la mobilisation volontaire des acteurs
- 9 Créer de nouveaux modes de financement des projets
- 10 Développer les démarches d'EIT dans les territoires
- 11 Faire du GPM NSN une vitrine de l'EIT
- 12 Promouvoir l'écoconception
- 13 Intégrer l'EC dans les politiques publiques régionales et territoriales

III. Développer l'EC dans les filières à fort potentiel

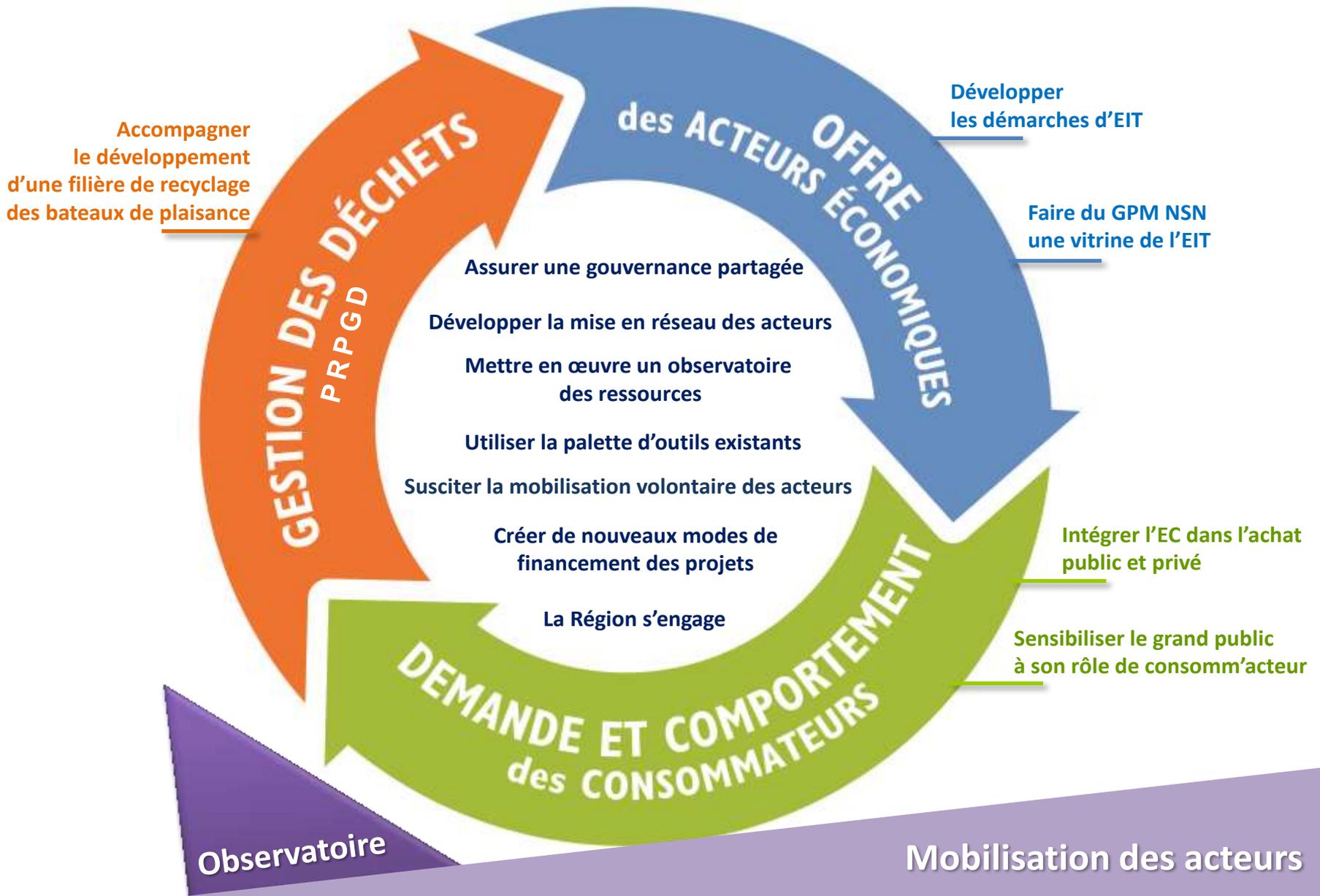
- Filière construction**
 - 14 • Accompagner la filière dans la construction d'ouvrages écoconçus
 - 15 • Promouvoir l'utilisation de déchets du BTP recyclés
- Filière agri-alimentaire**
 - 16 • Développer les circuits de proximité dans une logique de qualité environnementale
 - 17 • Lutter contre le gaspillage alimentaire de la production jusqu'à la consommation
 - 18 • Créer de la valeur en valorisant les biodéchets et coproduits
- Filière maritime**
 - 19 • Accompagner le développement d'une filière de recyclage des bateaux de plaisance
 - 20 • Valoriser le potentiel des ressources de la mer autour de l'EC
- Filière du déchet en tant que ressource**
 - 21 • Soutenir le réemploi et la réparation des objets
 - 22 • Accompagner les acteurs dans le développement de nouvelles filières

IV. La Région s'engage

- 23 Utiliser des matériaux biosourcés pour la construction des lycées
- 24 Privilégier les circuits alimentaires de proximité dans les lycées
- 25 Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les lycées
- 26 Recycler les déchets de chantier et valoriser les biodéchets dans les lycées
- 27 Intégrer l'EC dans ses achats

Les actions prioritaires

Les actions prioritaires sur la boucle de l'EC



Axe 1 : réussir la transition vers l'EC

Action 1

- ASSURER UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

Description

- Partager l'état d'avancement du plan d'actions et le faire évoluer
- Réunir les instances suivantes :
 - 1/ le Copil (Région, ADEME, DREAL, Départements, CCIR, CRA, CMAR, CRESS)
 - 2/ la Commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES PRPGD)

Parties prenantes

- Les membres du COPIL et de la CCES



Axe 1 : réussir la transition vers l'EC

Action 2

• DÉVELOPPER LA MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS

Description

- Poursuivre la cartographie du réseau des acteurs et démarches engagées
- Animer le réseau des acteurs et créer un espace de coordination des animations
- Développer une plate-forme collaborative : étude d'opportunité
- Mobiliser les acteurs dans le cadre des conventions de partenariat avec la Région

Parties prenantes

- Région : développeurs économiques de l'Agence régionale
- ADEME : réseau A3P, réseau TEC
- DREAL : réseau PLUI
- Départements, EPCI
- Chambres consulaires, fédérations d'entreprises, clusters
- CRESS



Focus action 2 : développer la mise en réseau des acteurs

- Proposition de création d'une communauté ligérienne sur l'EC

The screenshot displays the homepage of the 'economiecirculaire.org' website. At the top, there is a banner for an article titled 'A la Une Annonce du partenariat entre le Réseau international de plateformes de l'économie circulaire et Normandie Economie Circulaire (NEGI)'. Below the banner, a navigation menu on the left includes 'Actualités', 'L'économie circulaire', 'Initiatives', 'Communautés' (highlighted with a red circle), 'Forums et communautés', and 'À propos'. The main content area is titled 'A LA UNE' and features several article cards under categories like 'Recyclage', 'Écologie industrielle et territoriale', 'Information', 'Action collective', and 'Eco-conception'. A search bar on the right allows users to search on the site, with a list of related topics such as 'valorification', 'économie d'énergie', 'territoire', and 'circuits courts'. The website's footer shows the date '20/11/2017' and the time '16:34'.



Axe 1 : réussir la transition vers l'EC

Action 4

- **METTRE EN ŒUVRE UN OBSERVATOIRE DES RESSOURCES**

Description

- Lancer les travaux d'élaboration de l'observatoire régional des déchets en 2018
- Étudier l'opportunité d'étendre l'outil aux autres ressources dans un second temps

Parties prenantes

- Région
- ADEME
- DREAL
- Départements
- CERC, Fédérations professionnelles du déchet, Éco-organismes
- EPCI



Axe 1 : réussir la transition vers l'EC

Action 5

- **INTÉGRER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS L'ACHAT PUBLIC ET PRIVÉ**

Description

- Former les élus et techniciens des collectivités (création d'un réseau de référents)
- Informer les entreprises pour adapter l'offre à la demande publique
- Apporter des outils ressources (guides, démarches exemplaires...) si nécessaire
- Sensibiliser les réseaux d'acheteurs privés (CDAF, club achats CCIR...)

Parties prenantes

- RGO (convention avec la Région)
- ADEME
- CCIR
- SGAR



Axe 1 : réussir la transition vers l'EC

Action 6

- **SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC À SON RÔLE DE CONSOMM'ACTEUR**

Description

- Sensibiliser le citoyen par des démarches au plus près des territoires
- Apporter la connaissance des acteurs du territoire engagés (ex. : Repar'acteurs)
- Mobiliser une collectivité de la région déjà engagée et exemplaire pour entraîner les autres territoires

Parties prenantes

- Département de la Mayenne, collectivités (ZDZG, CODEC...)
- ADEME
- DREAL
- Associations EEDD



Axe 2 : accompagner les acteurs des territoires dans les démarches pionnières

Action 7

- UTILISER LA PALETTE D'OUTILS EXISTANTS

Description

- Mettre en valeur et faire connaître les dispositifs existants mobilisables sur l'EC (dispositifs d'aides aux entreprises de la Région, PIA, fonds européens, contrats de territoires, outils de l'ADEME)

Parties prenantes

- Région
- ADEME



Axe 2 : accompagner les acteurs des territoires dans les démarches pionnières

Action 8

- **SUSCITER LA MOBILISATION VOLONTAIRE DES ACTEURS**

Description

- Lancement d'actions collectives, d'appels à projets ou à manifestation d'intérêts sur l'économie circulaire
- Mobilisation du dispositif Résolutions

Parties prenantes

- Région, Agence régionale
- CCIR
- Clusters, Fédérations professionnelles
- ADEME, DIRECCTE
- ESS



Axe 2 : accompagner les acteurs des territoires dans les démarches pionnières

Action 9

- **CRÉER DE NOUVEAUX MODES DE FINANCEMENT DES PROJETS**

Description

- Étudier la mise en place d'un Livret d'épargne populaire destiné à financer sur la région des projets d'économie circulaire, et plus largement de la transition énergétique et écologique

Parties prenantes

- Région
- Banques



Axe 2 : accompagner les acteurs des territoires dans les démarches pionnières

Action 10

- DÉVELOPPER LES DÉMARCHES D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Description

- Mettre en place une méthodologie d'animation Région-Agence régionale-EPCI-Chambres consulaires
- Valoriser et communiquer sur les réussites concrètes d'EIT
- Mobiliser la CCIR dans le cadre de la TRIA pour développer l'EIT

Parties prenantes

- CCIR
- ADEME
- Région



Axe 2 : accompagner les acteurs des territoires dans les démarches pionnières

Action 11

- FAIRE DU GRAND PORT MARITIME NANTES SAINT-NAZAIRE UNE VITRINE DE L'EIT

Description

- Soutenir le développement des actions d'écologie industrielle territoriale sur le Grand Port (actions engagées sur le développement d'un réseau de chaleur, sur la production de micro-algues à partir du CO2 des industriels, sur l'utilisation d'eaux industrielles)

Parties prenantes

- Grand port maritime Nantes Saint-Nazaire
- La CARENE
- Région, ADEME
- Entreprises du domaine
- Entreprises de services (énergie, eau, déchets)



Axe 3 : développer l'EC dans les filières à fort potentiel

Action 19

• ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE DE RECYCLAGE DES BATEAUX DE PLAISANCE

description

- Encourager l'implantation d'entreprises de démantèlement et recyclage sur la région en se coordonnant avec la Région Bretagne et en travaillant avec l'éco-organisme qui sera en charge de la REP
- Lancer des AAP pour promouvoir le développement de la filière

Parties prenantes

- Région Pays de la Loire
- Région Bretagne
- FIN (Fédération des industries nautiques)
- APER (Association pour une plaisance écoresponsable)
- ADEME nationale
- Départements du littoral

Action dans la stratégie maritime régionale en cours de construction

l'esprit grand ouvert



Axe 4 : la Région s'engage



Merci de votre attention.